

Patrice BESSAC
Maire de Montreuil



Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet du département de la Seine-Saint-Denis

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex

Montreuil, le 30 juin 2017

Objet : Société Nationale d'Eugénisation des Métaux (SNEM) – Suspicion d'impact néfaste sur la santé des riverains

Monsieur le Préfet

La Société Nouvelle d'Eugénisation des métaux (SNEM), sise au 34 rue des Messiers à Montreuil, est une entreprise spécialisée dans le traitement de surface des pièces en acier, alliage d'aluminium et titane. Elle est enregistrée sous le régime des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), soumise à autorisation.

Lors d'un contrôle inopiné réalisé le 6 avril 2017 par la DRIEE, des écarts à des dispositions réglementaires ont été relevés, particulièrement des insuffisances quant aux débits de filtration de l'air au sortir des cuves de trempage des métaux, lesquelles contiennent divers produits toxiques. Une pollution de l'air au sortir de la SNEM n'est donc pas à exclure.

A l'occasion d'une visite dans le quartier, j'ai rencontré des habitants qui m'ont fait part de la survenue de deux cas de leucémie chez des enfants habitant à proximité de la SNEM.

Dans ce contexte, et compte-tenu des interrogations et de l'inquiétude des riverains, il me semble indispensable d'analyser la possibilité d'un lien de causalité entre ces deux cas de leucémie et le fonctionnement de cette ICPE et vous demande, pour ce faire, de bien vouloir diligenter une étude épidémiologique.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Préfet**, l'expression de mes salutations distinguées.



Patrice BESSAC
Maire de Montreuil